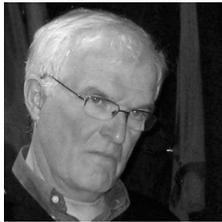


Nouveau projet de territoire

27 décembre 2010



Contribution de Jean-Pierre BRANCHEREAU

L'Ile de Nantes en 2030 : échelles et temporalités... du niveau qui baisse... ou qui monte

Lors de sa rencontre avec Place publique et le Conseil de développement, M. SMETS a laissé deviner qu'il se donnait encore le temps d'affiner son analyse de l'Ile, de la Loire et de la ville. Prudence et circonspection dont on ne peut que se féliciter.

Parmi bien d'autres, les géographes l'ont précédé dans cette approche et leurs démarches, les fondamentaux de la géographie du fleuve, méritent d'être rappelés : l'histoire du fleuve s'inscrit dans la longue durée, bien au-delà des temporalités de la vie politique ou de la durée des contrats d'aménagement. La Loire des années 2010 ne ressemble pas à celle des années d'après-guerre et probablement pas non plus à celle des années 2030...

Il faut aussi élargir le regard au-delà de l'Ile. Les géographes diraient qu'il faut changer d'échelle et analyser les solidarités d'amont et d'aval. Ils rappelleraient quelques données de base de la pédagogie de l'environnement : toute goutte de pluie qui tombe à Laval, au Mans, à Saumur ou à Angers a trois solutions : elle s'infiltré, elle s'évapore ou elle ruisselle. Si elle ruisselle, elle passe devant l'Ile de Nantes et termine son périple ligérien sous le pont de Saint-Nazaire. En d'autres termes, tout ce qui se passe en amont concerne l'Ile de Nantes et... réciproquement tout ce qui se passe en aval, dans l'estuaire, concerne aussi l'Ile de Nantes. L'aménagement de l'Ile de Nantes ne peut donc se concevoir à l'échelle de l'Ile elle-même, sans référence à l'amont et à l'aval et la réflexion doit s'inscrire dans la longue durée.

Dans cette perspective, les Ligériens de Nantes pourraient alors parler d'une Loire bien éloignée des représentations stéréotypées. Elle n'est pas le « fleuve sauvage » décrit par les nostalgiques d'un fleuve naturel qui n'existe plus. Un pouvoir politique l'a aménagé en amont au moins depuis Henri II Plantagenêt. Ces aménagements sont d'ailleurs souvent décrits dans les manuels de géographie des années d'après-guerre avec un vocabulaire de violence. On a « dompté », « maîtrisé » la Loire « capricieuse » et « fantasque ». La mémoire des usagers du fleuve sait cependant qu'au-delà de ces

représentations, la Loire peut aussi être dangereuse. C'est pour cela, et pour la navigation, que la Loire est un fleuve aménagé en amont et en aval de Nantes. Aussi, les plus récents et les plus proches de ces aménagements doivent-ils être intégrés à la réflexion sur l'évolution de l'île.

Le niveau du fleuve a baissé d'environ quatre mètres entre les étiages de 1910 et ceux de 1978. Ceci est probablement lié à plusieurs siècles d'extraction du sable en amont, à l'arasement du seuil de Bellevue dans les années 1970 et au creusement de l'estuaire en aval de Nantes. On apprenait, du temps où l'étude des fleuves figurait aux programmes de géographie, que dans ce cas, se déclenchaient des processus d'érosion régressive, visant à régulariser le profil longitudinal du fleuve et à retrouver, sur quelques kilomètres en amont de ces creusements un nouveau profil d'équilibre. La pente du fleuve s'accélère alors. En été, il évoque parfois un torrent entre les piles de ponts. Il surcreuse en aval de ces piles, il en sape les bases et aussi celles des quais qui s'en trouvent fragilisées. L'abaissement de la ligne d'eau perturbe aussi l'équilibre de l'hydrosystème et des écosystèmes : les boires, bras latéraux du fleuve, ne sont plus alimentées en eau, elles s'encombrent et se végétalisent, ce qui perturbe le fonctionnement du fleuve.

Du coup, les usages de la Loire ont considérablement évolué en une génération. En amont de Nantes, la place des grèves s'est réduite devant la remontée de la vase, entraînant la disparition des plages, très dangereuses au demeurant, mais fréquentées jusque dans les années 1950. Le colmatage des rives gêne de plus en plus l'approche des berges pour les plates de pêcheurs. Le trafic des pétroliers fluviaux, quant à lui, a cessé en 1991 et même la navigation de plaisance peut devenir problématique. Autant de raisons qui conduisent à un certain consensus autour de l'idée (avancée par les associations regroupées dans le Comité pour la Loire de Demain) de remonter le niveau de la ligne d'eau entre Bouchemaine et Nantes. On peut alors se demander si ce projet d'amont n'entre pas en conflit avec la possibilité d'affirmer que l'île de Nantes sera toujours à l'abri du risque d'inondation. À moins que l'on inverse la proposition et qu'on décide alors de ne plus agir en amont afin de maintenir hors d'eau, certaines zones de l'île de Nantes dont évidemment le site d'implantation d'un éventuel CHU.

Avec l'aval, les liens de l'île sont sans doute mieux connus mais on ne sait pas ce que sera l'activité portuaire de Nantes en 2030. André VIGARIE, un des grands spécialistes français de la géographie et de l'économie maritime des années 1970-1980 disait déjà volontiers que la hauteur du tirant d'air du pont de Cheviré s'expliquait par le fait que les Nantais ne pouvaient se résoudre à voir disparaître la fonction maritime du port de Nantes. L'abandon de cette fonction entraînerait la fin des coûteux dragages en aval de Nantes mais pourrait s'accompagner d'une remontée de la ligne d'eau... M. SMETS semblait intégrer volontiers cette possible fin de l'histoire portuaire nantaise en évoquant une rocade et des ponts fluviaux pour faciliter la circulation autour de l'île. On ne manquera certainement pas de débattre encore de cette idée et naturellement il reviendra, démocratiquement, au pouvoir politique d'arbitrer entre ces différentes hypothèses.

Une récente étude semble considérer que l'île de Nantes est aujourd'hui à l'écart des risques d'inondation. Il serait intéressant de savoir si elle envisage ces différents scénarios. Il serait d'ailleurs aussi intéressant de savoir quelle est l'incertitude des mesures altimétriques. En septembre 2007, le Conseil de développement a délégué certains de ses membres à un colloque sur les systèmes d'information géographique à la cité des congrès de Nantes. Ils ont pu entendre des techniciens de l'Institut géographique national évoquer la réduction de l'incertitude des mesures de 2,50 m à 0,50 m. Ce degré de précision remarquable est-il cependant suffisant pour apprécier avec sérénité les risques d'inondations, non pas dans l'environnement actuel de l'île de Nantes mais dans celui de 2030, à un horizon où, de plus, le GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) annonce déjà une légère remontée du niveau de base des océans... ce que la réflexion devrait aussi prendre en compte.